

**GOUVERNANCE SCOLAIRE,
LA MRC DE CHARLEVOIX-EST
UNANIMEMENT CONTRE LE PROJET DE LOI 40**

Clermont, le 29 novembre 2019 – Lors de la dernière séance du conseil des maires, l'ensemble des élus de la MRC de Charlevoix-Est s'est positionné contre le projet de loi 40 qui prévoit la fin des commissions scolaires francophones et la disparition des élus scolaires. Reconnaisant ainsi que l'organisation et la gouvernance de la Commission scolaire de Charlevoix (CSDC) livre de façon exemplaire et performante la marchandise en termes de réussite éducative et de persévérance scolaire, ainsi que des services de proximité à l'ensemble de la population.

« La MRC prône ardemment le maintien de la Commission scolaire de Charlevoix (CSDC) sous sa forme actuelle tout en conservant la démocratie scolaire et une gouvernance locale. Les élus municipaux de la MRC sont unanimes, les élus scolaires actuels sont les mieux placés pour défendre les enjeux du système scolaire, et ce, au bénéfice des charlevoisiens », soutient M. Sylvain Tremblay, préfet de la MRC de Charlevoix-Est.

Rappelons que la CSDC annonçait en mai dernier ses résultats forts remarquables, dont :

- ✓ Un taux de diplomation et de qualification de 80,4 %;
- ✓ Un taux de décrochage de 4,4 %, soit le plus bas au Québec;
- ✓ Un taux de réussite des élèves aux épreuves uniques ministérielles la plaçant deuxième au Québec.

- 30 -

Source :
Service des communications
418 439.3947

Information aux médias :
Sylvain Tremblay
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est
418 633.6878
sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca